



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2019 - 143**

Objet :

**Vote du budget primitif 2020
Régie Municipale d'Electricité**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge - DEBEAUCE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René –

Pouvoirs : MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - BONNET Jean-Louis à SOTO Jean-François - PANTALEONE Alexandra à BLANES Michel - CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René - VIDAL Véronique à CHRISTOL Marcel

Absents : MM. LEROY Annie - CABOCHE Chrystelle - DEJEAN Anne Marie - LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne – DELERIS Claudine

Convocation du 11 décembre 2019

Mme SANCHEZ Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur Olivier SERVEL, adjoint délégué, présente et commente les données financières aux membres de l'assemblée du budget primitif 2020 de la Régie Municipale d'Electricité :

Section Fonctionnement

Dépenses 4 020 952,54 €

Recettes 4 020 952,54 €

Section Investissement

Dépenses 582 212,33 €

Recettes 582 212,33 €

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil **VOTE**

Section Fonctionnement : 23 voix POUR (unanimité)

Section Investissement : 23 voix POUR (unanimité)

✓ **ADOPTE** le Budget Primitif 2020 de la Régie Municipale d'Electricité.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François SOTO

